



TARIFS FORMATIONS / **Institut Sporform**

La formation continue dans le domaine du sport, des activités de la forme et du bien-être des personnes à la recherche de la performance

INSTITUT SPORFORM, 3 QUAI JEAN JAURES 30100 ALES
institut.sporform@gmail.com www.institut-sporform.com

► Tarif individuel autofinancement

Inscription par courrier

Tarif est applicable hors prise en charge

Formation de 17,5 heures* : 416 euros net de TVA

* 2 jours en weekends

► Tarif financement OPCA / CPF / Employeur

Inscription par courrier

Tarif applicable pour une prise en charge

Formation de 17,5 heures* : 490 euros net de TVA

* 2 jours en weekends

► Frais de dossiers non remboursables : 25 euros

► Tarif individuel spécifique

Inscription par courrier

Etudiants / personnes bénéficiaires des minimas sociaux

Formation de 17,5 heures* : 392 euros net de TVA

* 2 jours en weekends

Les prix de nos actions de formations ne sont pas assujettis à la TVA en vertu de l'article 293B du code général des impôts. Les frais d'hébergement et de restauration sont en sus et à la charge du stagiaire.

Pour tous renseignements complémentaires, adressez votre demande par courriel à institut.sporform@gmail.com, notre équipe vous répondra dans les plus brefs délais.

Informations pratiques : inscription avec prise en charge

Inscription en tant que demandeur d'emploi

1. Rapprochez-vous de votre conseiller pôle emploi.
2. Présenter votre projet professionnel à votre conseiller qui étudiera sa faisabilité en fonction des critères de pôle emploi.
3. Si votre conseiller est favorable à l'accompagnement de projet, vous pourrez alors nous contacter. Notre service vous aidera à établir votre devis dématérialisé (AIF).
4. Une fois le devis créé, vous pourrez le voir apparaître sur votre espace privé sur le site de Pôle Emploi et le valider. Il vous faudra alors le transmettre à votre conseiller pour acceptation.
5. Lorsque Pôle Emploi aura validé votre devis, nous pourrions également procéder à votre inscription.

Inscription dans le cadre d'une démarche professionnelle

1. Informer votre employeur de votre projet de formation.
2. Demander à l'organisme financeur dont dépend votre établissement un dossier de demande de prise en charge.
3. Adresser le volet destiné à l'Institut Sporform accompagné de vos CV et lettre de motivation. Vous recevrez par la suite le dossier complété, accompagné du programme et du devis de la formation.
4. Adresser le dossier complet à votre organisme financeur qui vous notifiera sa décision par écrit.
5. Une fois que vous avez reçu l'accord de prise en charge, adressez la copie de l'accord de prise en charge à l'Institut Sporform, accompagné de votre bulletin d'inscription téléchargeable sur le site www.institut-sporform.com